

PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018-2020



Table des matières

Mot du maire	1
Mot du directeur de l'arrondissement	2
La notion de développement durable.....	3
Mise en contexte.....	4
Historique de la démarche de l'arrondissement	6
Portrait de l'arrondissement	10
Plan d'action 2018-2020	19
Première priorité d'intervention : Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources	20
Deuxième priorité d'intervention : Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé.....	26
Troisième priorité d'intervention : Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles.....	33
Quatrième priorité d'intervention : Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable	38
Présentation du comité de développement durable et des partenaires.....	42

Liste des tableaux

Tableau 1	Population, superficie et densité, 2016	10
Tableau 2	Population totale et variation entre 1966 et 2006	11
Tableau 3	Groupes d'âge, 2006-2016.....	11
Tableau 4	Familles selon l'âge des enfants à la maison, 2006-2016	12
Tableau 5	Taille et variation des ménages, 2001-2016	13
Tableau 6	Connaissance des langues officielles, 2016	14
Tableau 7	Revenu des ménages avant et après impôt en 2015.....	15
Tableau 8	Type de logements 2011-2016.....	16
Tableau 9	Espaces de stationnement et achalandage pour les gares de Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke, 2014	17

Mot du maire



En ce début d'année 2018, nous voilà arrivés à la présentation de la deuxième mouture du plan local de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Lancé en 2012, le premier plan local a mené vers la mise en place de mécanismes de gestion et de prises de décision qui, depuis, nous guident dans les pratiques quotidiennes, la planification des opérations et l'élaboration de nouveaux projets.

Au Québec, le développement durable se définit comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

En renouvelant notre plan local de développement durable pour les trois prochaines années, nous témoignons ainsi de notre volonté de nous engager envers les résidents de Pierrefonds-Roxboro, actuels et futurs, à assurer le développement économique et social harmonieux de notre arrondissement, tout en préservant leur milieu et leur qualité de vie.

Je suis fier de ce virage que nous avons pris en 2012 et encore plus fier de constater les résultats concrets qui ont déjà été atteints grâce à la contribution et l'engagement exceptionnels de tout le personnel de l'arrondissement. Je remercie aussi les citoyennes et citoyens de Pierrefonds-Roxboro qui s'impliquent pour conserver, améliorer et embellir notre environnement. Je vous invite à poursuivre vos efforts en ce sens.

C'est tous ensemble que nous pouvons faire une différence pour notre arrondissement, maintenant et pour l'avenir.

Le maire,



Dimitrios (Jim) Beis

Mot du directeur

Pierrefonds-Roxboro a adopté son nouveau Plan local de développement durable « Horizon 2020 » en 2018. Ce dernier assure une continuité avec le Plan stratégique 2015-2018 de l'arrondissement afin de concrétiser la vision d'avenir 2030, soit d'accroître et de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens envers l'arrondissement, de favoriser la pluralité et le développement harmonieux de ses milieux de vie.

Comparativement au Plan précédent, celui-ci comprend un nombre limité d'actions. Nous pourrions ainsi concentrer nos efforts sur nos priorités et établir un plan d'action réaliste visant l'atteinte des objectifs du Plan Montréal durable 2016-2020. Les 19 actions sont réparties dans quatre catégories, soit la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le verdissement et l'accroissement de la biodiversité, l'accès à des quartiers durables à échelle humaine et en santé, et la transition vers une économie verte, circulaire et responsable.

Je tiens à remercier tous les acteurs impliqués dans l'élaboration de ce plan. Le sérieux avec lequel ils ont effectué leur travail, de même que leur engagement contribueront positivement à la réalisation des actions et ainsi favoriseront l'atteinte d'un futur durable pour les générations à venir.

Le directeur d'arrondissement,



Dominique Jacob

La notion de développement durable

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, tout comme la Ville de Montréal, souscrit à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Bruntland) intitulé Notre avenir à tous (1987). Le développement durable y est défini comme :

«...un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : Le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

Mise en contexte

Voici les grandes lignes de la **démarche montréalaise en développement durable 2016-2020**.

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

En juin 2016, le conseil d'agglomération de Montréal adoptait le *plan Montréal durable 2016-2020* suite à un vaste exercice de concertation mené auprès de plus de 230 partenaires dont plusieurs organisations montréalaises, villes liées, arrondissements et services centraux.

Ces partenaires ont identifié 3 défis et 4 priorités d'intervention qui demandent d'agir en synergie et de consolider les interventions à l'échelle régionale et locale. Les 3 défis de Montréal en matière de développement durable pour l'exercice de planification 2016-2020 ont été identifiés comme étant :

1 **MONTRÉAL SOBRE EN CARBONE**

Réduire de 80 % les GES d'ici 2050

Réduire et s'adapter

2 **MONTRÉAL ÉQUITABLE**

Améliorer l'accès aux services et aux infrastructures

Inclure et lutter contre les inégalités

3 **MONTRÉAL EXEMPLAIRE**

Adopter des pratiques exemplaires de développement durable

Tracer la voie et mobiliser

Pour répondre à ces défis, le *plan Montréal durable 2016-2020* fixe 4 priorités qui sont déclinées en 20 actions. Pour obtenir un impact maximal sur l'ensemble du territoire, ces priorités et actions sont intégrées dans l'ensemble des démarches montréalaises dont :

- le plan d'action de l'administration municipale;
- les plans locaux de développement durable des arrondissements et des villes liées;
- le plan d'action des organisations partenaires.

Bref, le *plan Montréal durable 2016-2020* rappelle les **grandes cibles collectives** qui résultent de **différents exercices de planification** et font état des **engagements pris au niveau international**.

3 défis

Montréal
sobre en carbone

Montréal
équitable

Montréal
exemplaire

4 priorités d'intervention

Réduire les émissions de
GES et la dépendance
aux énergies fossiles

Verdir, augmenter
la biodiversité et assurer
la pérennité des ressources

Assurer l'accès à des
quartiers durables,
à échelle humaine et
en santé

Faire la transition vers
une économie verte,
circulaire et responsable

10 cibles collectives

Diminuer les
émissions de GES
de la collectivité

de **30 %**
d'ici 2020
par rapport
à 1990 et de
80 %
d'ici 2050

Atteindre la norme
canadienne de

8,8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
en matière de
concentration de
particules fines
dans l'air ambiant
d'ici 2020

Atteindre une
part modale,
à la pointe du
matin, de

55 %
pour les
déplacements à
pied, à vélo ou
en transport en
commun d'ici 2021

Rétablir une
consommation
d'énergie
équivalente ou
inférieure à

2,17 GJ/m^2
pour les bâtiments
des secteurs
commercial et
industriel d'ici 2021

Augmenter l'indice
de canopée de

20 à 25 %
d'ici 2025 par
rapport à 2007

Augmenter la
part des aires
protégées
terrestres à

10 %
du territoire, à
moyen terme

Valoriser
70 %
des matières
recyclables et

60 %
des matières
organiques
d'ici 2020

Diminuer de
20 %
l'eau potable
produite par les
usines de Montréal
d'ici 2020 par
rapport à 2011

Diminuer de
10 %
la sédentarité de
la population
d'ici 2025 par
rapport à 2012

Augmenter de
10 %
le nombre de
certifications
environnementales
ou d'adhésions à
des programmes
environnementaux
volontaires d'ici
2020 par rapport
à 2010

Historique de la démarche de l'arrondissement

2012

Le premier plan local de développement durable de l'arrondissement 2012-2015

orientations 2012 - 2015

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a adopté en janvier 2012 son premier *Plan stratégique (local) de développement durable 2012-2015 (PSDD)*. Sur la base du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*, le Plan de Pierrefonds-Roxboro prévoyait des actions à réaliser entre 2012 à 2015. Les actions étaient structurées en fonction de 5 orientations, soit :

1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
2. Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
3. Pratiquer une gestion responsable des ressources;
4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions;
5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

bilan 2012 - 2015

À la fin de l'exercice du Plan 2012-2015, on dénombrait un grand total de **252 actions**. Le nombre d'actions variait d'une année à l'autre, puisque l'arrondissement est en constante évolution et que des exercices d'adaptation ont été réalisés annuellement. Les résultats obtenus au fil des années témoignent des enjeux et des défis de l'arrondissement. Ainsi, des actions ont été retirées ou remplacées, tandis que d'autres sont toujours en cours de réalisation et seront mises de l'avant dans ce nouveau *Plan local de développement durable 2018-2020*.

Le dernier bilan réalisé en 2015 a permis de comprendre le portrait global de l'arrondissement au niveau du développement durable. Voici un aperçu des accomplissements et des bons coups 2012-2015.

BILAN 2012-2015

Moyenne des actions à portée locales

40 % réalisés
12 % partiellement réalisées
11 % en cours de réalisation
12 % à faire en continu
22 % reportées
3 % annulées ou remplacées

Moyenne des actions à portée corporatives

43 % réalisés
14 % partiellement réalisées
21 % en cours de réalisation
9 % à faire en continu
10 % reportées
2 % remplacées ou supprimées

Orientation 1 : Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

- Nouvelles voies réservées pour les autobus sur le boulevard des Sources

Orientation 2 : Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels

- Un jardin collectif a été aménagé à la mairie d'arrondissement
- L'arrondissement a conservé ses 4 Fleurons
- Au mois d'août 2015, Pierrefonds-Roxboro est devenu le premier arrondissement/municipalité au Québec à installer des toilettes sèches permanentes dans ses parcs

Orientation 3 : Pratiquer une gestion responsable des ressources

- 120 composteurs ont été vendus via le programme de compostage, notamment durant la journée de jardinage écologique
- La collecte des résidus verts a été incluse dans la nouvelle collecte des matières organiques, en vigueur au printemps 2016

Orientation 4 : Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions

- De nouvelles normes de développement durable ont été intégrées à la réglementation d'urbanisme

Orientation 5 : Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

- Campagne « Un arbre pour mon quartier »
- Le programme de nettoyage des berges publiques a porté fruit pendant la période estivale



Un jardin collectif a été aménagé à la mairie d'arrondissement



Un arbre pour mon quartier



La journée de jardinage écologique du 23 mai 2015

2015

Le plan stratégique de 2015-2018

Adopté le 29 juin 2015, le *Plan stratégique 2015-2018* de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a pour objectif de consolider les grands axes du développement de l'arrondissement jusqu'à l'année 2018. Les principaux projets et orientations qui ont été priorités entre 2015 et 2018 sont présentés dans ce document.

d é f i s

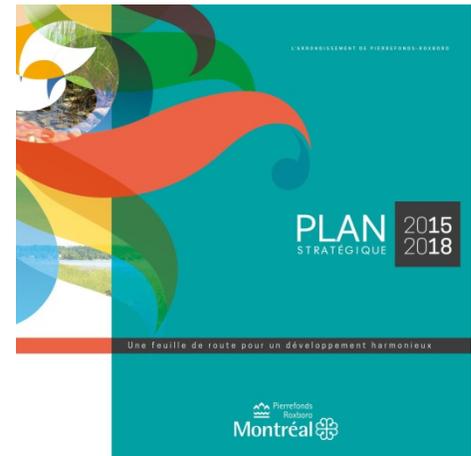
Le *Plan stratégique* s'articule autour de 4 grands défis, dont plusieurs actions s'accordent au Plan stratégique de développement durable :

1. La consolidation du sentiment d'appartenance;
2. La poursuite des efforts visant l'amélioration de la qualité de vie;
3. L'intensification des efforts de protection du patrimoine naturel;
4. Le soutien du développement commercial.

d é m a r c h e s

Un vaste exercice de concertation auprès des élus, des gestionnaires et de leurs équipes a permis d'identifier les actions les plus innovatrices et les orientations permettant d'arriver à la conception du plan stratégique. Ce travail a été réalisé dans une optique de développement durable et d'optimisation des ressources, tout en favorisant l'amélioration continue des services et de la qualité de vie des résidents.

Les partenaires et les citoyens ont aussi participé à l'élaboration du plan stratégique par leurs commentaires et leurs suggestions lors de divers événements de consultation, notamment les assemblées de consultation sur le *Plan stratégique de développement durable*, la soirée *Demain Montréal*, le *Plan directeur des installations de loisirs*, ainsi que lors des périodes de questions des assemblées du conseil et lors des *Samedis du citoyen*.



Le plan stratégique de 2015-2018

2030

La vision 2030 de l'arrondissement

La vision du présent *Plan local de développement durable 2018-2020* s'inscrit dans les grandes lignes directrices de la vision 2030 établie par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans son plan stratégique de 2015.

vision 2030

Une communauté d'**appartenance**, une **pluralité de milieux de vie**, un **développement harmonieux**.

Dans une quinzaine d'années, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sera reconnu comme un territoire offrant un **environnement naturel protégé** et des **milieux de vie** répondants aux besoins d'une population **multiculturelle, jeune et branchée**.

Le centre de l'arrondissement sera devenu un lieu très animé et fréquenté par l'ensemble de la population, le « **cœur identitaire** » de Pierrefonds-Roxboro. La circulation entre les quartiers et les lieux publics sera facilitée par un réseau de **pistes multifonctionnelles et cyclables**, ainsi que par un système de **transport collectif** performant. L'arrondissement proposera une gamme d'**installations culturelles et sportives**, modernes et accessibles.

Les efforts de **revitalisation** auront donné des résultats décisifs : les quartiers auront conservé leurs couleurs spécifiques, tout en permettant une **multitude de styles de vie**. Les citoyens jouiront pleinement de la priorité qui aura été donnée à la **protection et à la mise en valeur de leurs espaces verts et aquatiques**.

Aujourd'hui

Portrait de l'arrondissement

« Apprendre le passé,
Lire le présent et
Tracer l'avenir... »

Auteur anonyme

La population

Le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro occupe une **superficie de 27 km²** et compte une population de **69 297 habitants** (Statistique Canada, 2016). Situé au nord-ouest de l'île de Montréal, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro longe la rivière des Prairies sur une distance de 29,5 km et borde en partie le lac des Deux Montagnes. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est bordé par plusieurs villes liées de l'agglomération de Montréal (Senneville, Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux) et de trois arrondissements de la Ville de Montréal (L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Saint-Laurent et Ahuntsic-Cartierville).

Deux principaux quartiers sont observés sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro : **Pierrefonds-Est/Roxboro** et **Pierrefonds-Ouest**. Leur délimitation se fait de part et d'autre du boulevard Saint-Jean. Ces deux quartiers présentent des milieux de vie bien distincts et une population aux caractéristiques sociodémographiques différentes.

Une population plus nombreuse et plus dense

Il y a eu une augmentation de la population de **1,3 %** en 5 ans, avec 68 410 habitants en 2011 comparativement à 69 297 en 2016. La densité de population de Pierrefonds-Roxboro est de **2 560,9 habitants au kilomètre carré**. À titre d'exemple, il s'agit d'une densité moins forte que celle que l'on trouve à Anjou ou Verdun, mais plus forte que celle de Lachine, Saint-Laurent et L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. En 2016, l'arrondissement se situait au **14^e rang** des 19 arrondissements les plus peuplés de la Ville de Montréal (comparativement au 15^e rang en 2006, prenant la place de Verdun), comme le démontre le tableau suivant :

Tableau 1 Population, superficie et densité, 2016

	Rang	Population 2016	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	1	166 520	21,4	7 766,8
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	2	143 853	16,5	8 723,7
Le Plateau-Mont-Royal	7	104 000	8,1	12 792,1
Saint-Laurent	8	98 828	42,8	2 310,7
Verdun	15	69 229	9,7	7 126,0
Pierrefonds-Roxboro	14	69 297	27,1	2 560,9
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	19	18 413	23,6	780,2
Ville de Montréal	-	1 704 694	365,2	4 668,3

Source : Ville de Montréal, Profils sociodémographiques – Statistique Canada, recensements de la population 2016.

La population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ne cesse de croître depuis les dernières années, comme le démontre le tableau suivant. La croissance de population la plus forte a eu lieu entre 1986 et 1996 passants de 45 743 à 58 936 résidents, soit une variation de **19,4 %**.

Tableau 2 Population totale et variation entre 1966 et 2006

	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Population	35 854	40 645	42 508	44 682	45 743	54 614	58 936	60 605	65 041	68 410	69 297
Variation	-	13,4 %	4,6 %	5,1 %	2,4 %	19,4 %	7,9 %	2,8 %	7,3 %	5,2 %	1,3%

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006; Ville de Montréal, Profil sociodémographique – Statistique Canada, recensements de la population 2011-2016.

Près du tiers de la population de moins de 25 ans

L'arrondissement est reconnu comme un milieu de vie recherché par les familles. Comme le démontre le tableau suivant, les enfants âgés de **moins de 14 ans** représentent **18 %** de la population en 2016, comparativement à 20 % en 2006. La cohorte des **15-24 ans** a connu une légère augmentation en passant de 13 % à **14 %** en 10 ans.

Le groupe des jeunes adultes de **25 à 34 ans** est resté stable avec **11 %** de la population, tant en 2006 qu'en 2016. Les adultes âgés entre **35 et 64 ans** représentent **43 %** de la population tant en 2006 qu'en 2016, toutefois la composition du groupe a changé puisque les personnes plus âgées (50 à 64 ans) ont augmenté tandis que les personnes moins âgées (35 à 49 ans) ont diminué. Finalement, la cohorte des **65 à 79 ans** représente **11 %** de la population, comparativement à 9,3 % en 2006 tandis que les personnes âgées de 80 ans et plus représentent **4 %** en 2016 pour 2,7 % en 2006.

L'**âge médian** de la population de Pierrefonds-Roxboro est de **41 ans**.

Tableau 3 Groupes d'âge, 2006-2016

Âge	Hommes	Femmes	Total	%2016	%2006
0 à 4	1 860	1 835	3 690	5,3 %	5,7 %
5 à 9	2 215	2 115	4 330	6,2 %	6,8 %
10 à 14	2 285	2 200	4 490	6,5 %	7,7 %
15 à 19	2 485	2 315	4 795	6,9 %	7,1 %
20 à 24	2 425	2 310	4 735	6,8 %	6,2 %
25 à 29	1 830	1 835	3 660	5,3 %	5,4 %
30 à 34	1 815	1 955	3 770	5,4%	6,0 %
35 à 39	1 955	2 340	4 295	6,2%	7,7 %
40 à 44	2 180	2 465	4 645	6,7%	9,1 %
45 à 49	2 580	2 780	5 360	7,7%	8,7 %
50 à 54	2 815	2 965	5 780	8,3%	7,1 %
55 à 59	2 600	2 700	5 295	7,6%	6,0 %
60 à 64	2 055	2 195	4 245	6,1%	4,5 %
65 à 69	1 610	1 765	3 375	4,9%	3,6 %
70 à 74	1 135	1 425	2 560	3,7%	3,2 %
75 à 79	790	1 045	1 835	2,6%	2,6 %
80 à 84	560	780	1 340	1,9%	1,6 %
85 et plus	400	685	1 090	1,6%	1,1 %
Total	33 600	35 705	69 300	100,0 %	100,0 %

Source : Ville de Montréal, Profil sociodémographique – Statistique Canada, recensements de la population 2006-2016.

Peu de familles monoparentales

Le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte **19 265 familles** en 2016, dont 15 815 **avec conjoints (82,1 %)** et 3 450 **familles monoparentales (17,9 %)**. Le portrait des familles de 2016 est similaire au portrait de 2006. L'arrondissement offre un **milieu de vie attractif pour les familles** par l'abondance des parcs et des espaces verts sur le territoire et par une offre culturelle et éducative complète et variée.

Tableau 4 Familles selon l'âge des enfants à la maison, 2006-2016

	Nombre	% 2016	% 2006
Total des familles	19 265	100 %	100 %
Familles avec conjoints	15 815	82,1 %	83,0 %
Familles monoparentales	3 450	17,9 %	16,9 %
Nombre de familles avec enfants	13 600	70,6 %	69,1 %
Familles sans enfants	5 660	29,4 %	30,1 %

Source : Ville de Montréal, Profil sociodémographique – Statistique Canada, recensements de la population 2006-2016.



L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro offre un milieu de vie attractif pour les familles

Une moyenne de 2,7 personnes par ménage

La **taille moyenne** des ménages en 2016 de l'arrondissement est la même qu'il y a 10 ans, soit **2,7 personnes**. Il s'agit d'une moyenne plus élevée que celle de la Ville de Montréal, qui est de 2,1 personnes.

En 2016, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte 25 355 ménages. Le type de ménage le plus fréquent est celui composé de **deux personnes** (27,7 %), toutefois on observe aussi une proportion importante des ménages composée de personne vivant seule (24,3 %).

Tableau 5 Taille et variation des ménages, 2001-2016

	2001	% 2001	2006	% 2006	Variation 2001- 2006	2016	% 2016	Variation 2006-2016
Nombre de ménages	22 105	100 %	23 745	100 %	7,4 %	25 355	100 %	6,8 %
1 personne	5 065	22,9 %	5 560	23,4 %	9,8 %	6 165	24,3 %	10,9 %
2 personnes	6 565	29,7 %	6 875	29,0 %	4,7 %	7 030	27,7 %	2,3 %
3 personnes	3 835	17,3 %	4 200	17,7 %	9,5 %	4 465	17,6 %	6,3 %
4 personnes et plus	5 870	26,6 %	6 190	26,1 %	5,5 %	7 730	30,5 %	24,9 %
Nombre moyen de personnes dans les ménages	2,7	-	2,7	-	0 %	2,7	0%	-

Source : Ville de Montréal, Profil sociodémographique – Statistique Canada, recensement de la population 2016.

Une grande diversité culturelle

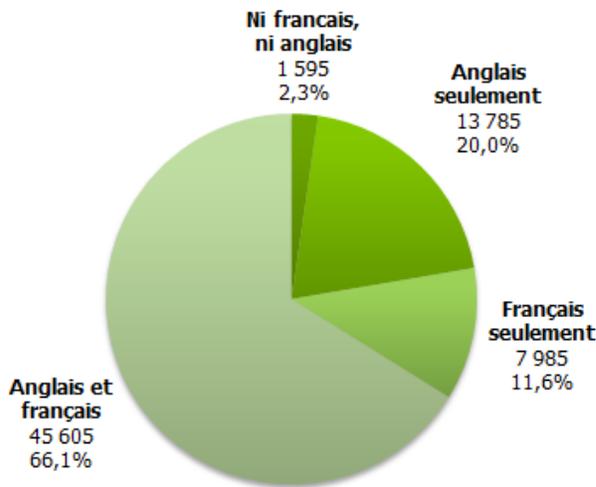
Une proportion de **91 %** (62 490) de la population est composée de citoyens canadiens, tandis que 9 % (6 350) ne sont pas citoyens canadiens en 2016. On compte 27 745 immigrants sur le territoire de l'arrondissement, représentant 40 % de la population totale de l'arrondissement.

Une population bilingue

66 % de la population peuvent soutenir une conversation à la fois en français et en anglais, tandis que **12 %** de la population sont unilingues francophones et que **20 %** sont unilingues anglophones. Une proportion de **2 %** de la population ne parle ni en français ni en anglais.

88 % des personnes ne parlent qu'une seule langue à la maison en 2016, comparativement à 95 % en 2006. Le français est la langue parlée le plus souvent à la maison pour **30 %** de la population alors que pour 45 % il s'agit de l'anglais. **25 %** parlent une autre langue à la maison.

Tableau 6 **Connaissance des langues officielles, 2016**



Source : Ville de Montréal, Profil sociodémographique – Statistique Canada, recensement de la population 2016.

Un revenu médian élevé pour les ménages

En **2015**, le revenu médian pour les ménages de l'arrondissement est de **61 361 \$** après impôt, ce qui est nettement supérieur au revenu médian (pour les ménages de la Ville de Montréal (**44 737 \$**)).

Tableau 7 Revenu annuel total des ménages, 2015

	Nombre	%
Moins de 5 000 \$	295	1,2
5 000 \$ à 9 999 \$	265	1,0
10 000 \$ à 14 999 \$	520	2,0
15 000 \$ à 19 999 \$	910	3,6
20 000 \$ à 24 999 \$	960	3,8
25 000 \$ à 29 999 \$	1 015	4,0
30 000 \$ à 34 999 \$	1 030	4,1
35 000 \$ à 39 999 \$	1 050	4,1
40 000 \$ à 44 999 \$	1 110	4,4
45 000 \$ à 49 999 \$	1 180	4,6
50 000 \$ à 59 999 \$	2 290	9,0
60 000 \$ à 69 999 \$	1 975	7,8
70 000 \$ à 79 999 \$	1 775	7,0
80 000 \$ à 89 999 \$	1 565	6,2
90 000 \$ à 99 999 \$	1 450	5,7
100 000 \$ et plus	8 000	31,5
<i>100 000 \$ à 124 999 \$</i>	<i>2 770</i>	<i>10,9</i>
<i>125 000 \$ à 149 999 \$</i>	<i>1 915</i>	<i>7,5</i>
<i>150 000 \$ à 199 999 \$</i>	<i>1 905</i>	<i>7,5</i>
<i>200 000 \$ et plus</i>	<i>1 410</i>	<i>5,6</i>
Total des ménages	25 385	100

Source : Ville de Montréal, Profil sociodémographique – Statistique Canada, recensement de la population 2016.

Le cadre bâti

La fonction résidentielle est l'utilisation la plus répandue

La fonction résidentielle constitue l'utilisation du sol la plus répandue sur le territoire. En 2016, il y avait un total de **25 385 logements privés occupés** sur le territoire. À cet effet, les **maisons individuelles isolées** sont le type d'habitation le plus fréquent sur le territoire (50,8 % de l'ensemble des logements). La densité d'occupation du sol est considérée comme *faible*.

Le tableau suivant démontre l'évolution des logements entre 2011 et 2016. La situation est restée relativement similaire depuis les 5 dernières années.

Tableau 8 Type de logements 2011-2016

	2011		2016	
	Nombre de logements	%	Nombre de logements	%
Total - Logements privés occupés selon le type de logement	24 895	100,0	25 385	100,0
Maison individuelle isolée	12 895	51,8	12 905	50,8
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	1 145	4,5	1 325	5,2
Autre logement attenant	10 855	43,6	11 110	43,8
Maison jumelée	1 250	5,0	1 315	5,2
Maison en rangée	1 860	7,5	1 925	7,6
Appartement ou plain-pied dans un duplex	275	1,1	275	1,1
Appartement dans un immeuble de moins de 5 étages	7 455	29,9	7 590	29,9
Autre maison individuelle attenante	15	0,1	35	0,1
Logement mobile	5	0	0	0

Source : Ville de Montréal, Profil sociodémographique – Statistique Canada, recensement de la population 2016.

En support à la fonction résidentielle, des **commerces** destinés aux besoins courants de la population locale se retrouvent le long des principaux axes de transit, soit :

- boulevard des Sources;
- boulevard Saint-Jean;
- boulevard Saint-Charles;
- boulevard de Pierrefonds;
- boulevard Gouin Ouest.

La fonction **industrielle** est rare sur le territoire de l'arrondissement, quelques entreprises sont situées de part et d'autre de l'emprise de l'autoroute 13 au sud de la voie ferrée.

Le **secteur central** de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est constitué de la mairie d'arrondissement, la bibliothèque de Pierrefonds, le CLSC, le Centre culturel de Pierrefonds, le Centre communautaire Marcel Morin et bientôt la nouvelle bibliothèque de Pierrefonds. Ce secteur comporte un fort potentiel de développement considérant sa localisation à la croisée de trois axes routiers structurants de l'arrondissement : les boulevards Gouin, de Pierrefonds et Saint-Jean.

Les infrastructures de transport

Un besoin en desserte est-ouest

Considérant la forme allongée du territoire de l'arrondissement et l'historique de la planification des trames de rue, on compte que **très peu de voies de circulations est-ouest**. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est accessible par l'autoroute 40 via les boulevards Saint-Charles, Saint-Jean, des Sources, Sunnybrooke et le chemin de l'Anse à l'Orme.

La seule infrastructure autoroutière présente sur le territoire de l'arrondissement est un court tronçon de l'autoroute 13, situé à l'extrémité est. L'unique voie qui traverse la totalité du territoire de l'arrondissement est le boulevard Gouin. Un autre axe important est le boulevard de Pierrefonds, qui débute près de l'intersection entre les boulevards Gouin et des Sources et qui se termine à l'emprise de l'autoroute 440 située à l'extrême ouest de l'arrondissement. Le chemin de la Rive-Boisée, le boulevard Lalande et la rue Saraguay longent la rivière des Prairies dans la portion Est de l'arrondissement.

Le transport en commun à mettre en valeur

Le territoire de l'arrondissement est desservi par **plusieurs circuits d'autobus**. Malgré leur nombre, plusieurs offrent uniquement du service durant les heures de pointe du matin et du soir, tandis que d'autres n'offrent pas de service durant la fin de semaine. Certains circuits ne sont pas optimisés et des secteurs sont encore mal desservis. La fréquence des passages (hors pointe) est généralement de 30 minutes.

L'arrondissement est accessible en transport collectif par deux gares de train de banlieue, toutes deux localisées dans la portion est du territoire : les stations Sunnybrooke et Roxboro-Pierrefonds (ligne de Deux-Montagnes).

Tableau 9 Espaces de stationnement et achalandage pour les gares de Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke, 2014

Gare	Stationnements incitatifs			Taux d'occupation	Achalandage 2014
	N ^{bre} places vélo	N ^{bre} places auto	N ^{bre} places auto électrique		
Roxboro-Pierrefonds	44	918 + 7 places covoiturage + 171 places en projet-pilote	2	92 %	1 367 200
Sunnybrooke	21	515 + 5 places covoiturage	2	98 %	787 900

Source : AMT, PTI 2015-2016-2017.

Un réseau cyclable en pleine effervescence

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte **plus de 23 kilomètres de pistes cyclables**. Les pistes cyclables sont de la responsabilité de la ville-centre. Il y a aussi les sentiers polyvalents qui sont principalement situés dans les parcs. Ils sont conçus pour convenir à divers modes de déplacements et peuvent à la fois accueillir piétons et cyclistes. Les sentiers polyvalents sont de juridiction de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.



Pierrefonds-Roxboro propose plus de 23 kilomètres de pistes cyclables sur ton territoire

Plan d'action 2018-2020

« Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre.
Nous sommes tous des membres de l'équipage. »

Herbert Marshall McLuhan, sociologue et intellectuel canadien

À la lumière des défis et des enjeux présentés au portrait du territoire, nous sommes en mesure de dresser le **plan d'action de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour les années 2018 à 2020**. Sur la base des directives du *plan Montréal durable 2016-2020*, les actions les plus pertinentes, prioritaires et réalistes ont été retenues afin de s'harmoniser aux **enjeux** propres à l'arrondissement ainsi qu'aux **besoins** des organismes partenaires qui ont démontré un engagement dans le développement durable.

Certaines actions clés du premier plan de développement durable (2012-2015) ont aussi été maintenues et bonifiées dans ce nouveau plan d'action afin d'assurer **la continuité des démarches** déjà entreprises en développement durable. Le nouveau plan local de développement durable est un document qui **évoluera au fil des années** afin de s'adapter en temps réel aux nouvelles réalités et priorités futures. Les **priorités d'intervention** du *Plan d'action 2018-2020* sont présentées aux pages suivantes, elles agiront comme ligne directrice vers un **futur durable** pour l'arrondissement.

Les démarches vers un Plan local de développement durable 2018-2020

Des actions pertinentes et concrètes

Conserver des actions **précises, mesurables** et **quantifiables** pour avoir un objectif clair respectant **la vision** de Pierrefonds-Roxboro (vision 2030)

Choisir des **priorités** d'intervention

Considérer la **capacité d'agir** en étant **efficaces et réalistes** (budget, temps, ressources, etc.)

Des acteurs impliqués pertinents et responsables

Former un **Comité de direction dédié** au Plan local de développement durable (PLDD)

Organiser des journées de table de travail avec les **organismes partenaires impliqués** dans les actions

Des suivis annuels avec le Comité de direction et les organismes partenaires

Assurer des rencontres avec le comité de direction **avant, pendant et après** le dépôt du PLDD

Prévoir **4 rencontres annuelles jusqu'en 2020** pour assurer le suivi des actions

1 Première priorité d'intervention : Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

En bref...

Les accès à la rivière des Prairies

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte environ 29 kilomètres de rives. Plusieurs accès y sont aménagés, mais, comme dans le cas de plusieurs arrondissements montréalais, la sensation de proximité et d'accès à l'eau n'est pas optimale. La plupart des accès à la rivière sont ponctuels et outre les parcs-nature, il existe peu de parcs linéaires permettant de longer la rivière des Prairies. Toutefois, l'accessibilité à l'eau ne doit pas se faire au détriment de la protection des bandes riveraines. Il est donc privilégié de revégétaliser les bandes riveraines.

Les sites d'intérêts naturels

L'agglomération de Montréal a fixé l'objectif d'augmenter l'indice de canopée de 20 à 25 % d'ici l'année 2025 (Plan d'Action canopée 2012-2021, 2012). L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro possède un patrimoine naturel, riche, diversifié et très vaste. Deux écoterritoires et trois parcs-nature sont présents sur le territoire de l'arrondissement. Les lignes suivantes détaillent ces sites d'intérêt naturels.

Le parc-nature du Bois-de-Liesse est un parc de conservation en milieu urbain d'une superficie de 159 hectares. Plusieurs activités y sont offertes par le Groupe uni des éducateurs naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), un organisme à but non lucratif dont la mission est d'offrir tant aux jeunes qu'au moins jeunes, des services éducatifs et professionnels dans le domaine de l'environnement et des sciences de la nature. (<https://www.guepe.qc.ca/>)

Le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme est un parc linéaire d'une superficie de 88 hectares situé en bordure du lac des Deux Montagnes.

Le parc-nature du Cap-Saint-Jacques est situé entre le lac des Deux Montagnes et la rivière des Prairies. D'une superficie de 288 hectares, il est le plus grand parc du réseau des grands parcs de Montréal. Grâce à ses nombreuses baies, le parc-nature du Cap-Saint-Jacques est reconnu pour la diversité de sa faune.



Parc-nature du Bois-de-Liesse – Ruisseau Bertrand

L'écoterritoire des Rapides-du-Cheval-Blanc est situé en bordure de la rivière des Prairies, à la limite est de l'arrondissement. Ce site d'intérêt possède une grande richesse écologique, d'ailleurs dans le cadre de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* de la Ville de Montréal, il est prévu que sa bande riveraine puisse bénéficier d'un élargissement afin d'assurer l'équilibre naturel entre le milieu aquatique et les rives. Ainsi, un nouveau parc d'une superficie de 44 hectares devrait venir s'ajouter à la liste des grands parcs de Montréal.



Parc-nature du Cap-Saint-Jacques

L'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme est situé en partie sur le territoire de l'arrondissement et relie trois grands parcs : le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, le parc agricole du Bois-de-la-Roche et le parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Cet écoterritoire constitue un lien stratégique pour la faune et la flore.



Écoterritoire des Rapides-du-Cheval-Blanc

Les îlots de chaleurs

Puisque plusieurs ménages possèdent plus de deux véhicules et que le stationnement sur rue est interdit la nuit durant l'hiver, on observe **une multiplication des surfaces minérales** sur le territoire. Ce nombre important de stationnements de surface contribue aux îlots de chaleur et nuit à l'absorption naturelle de l'eau par le sol.

Les **principaux îlots de chaleur** sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont les suivants :

- secteur central ou le cœur institutionnel;
- stationnements du secteur de la Coopérative d'habitation Cloverdale;
- stationnements incitatifs de l'AMT;
- secteur de l'intersection des boulevards des Sources, Gouin et de Pierrefonds.

Le développement durable

La réglementation d'urbanisme est un outil intéressant permettant d'assurer l'intégration de normes permettant d'**optimiser l'application des principes de développement durable** (verdissement, gestion des eaux de pluie, matériaux durables, etc.) dans les exercices de planifications des constructions et des aménagements existants ou futurs, notamment dans les aires de stationnement. Ainsi, ces dispositions permettent de diminuer les répercussions des îlots de chaleur, d'assurer une **utilisation du sol plus efficace** et ainsi **développer des milieux de vie conviviaux et respectant les besoins du milieu** (quartiers à échelle humaine, meilleure planification des transports, densité par la construction d'espaces mixtes verticaux, protection des ressources naturelles, etc.).

Les mesures de mise en œuvre pour la priorité d'intervention 1

Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

Action 1 Protéger et enrichir la forêt urbaine et la biodiversité

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
1.	Identifier les emplacements propices et procéder à la plantation d'arbres sur le domaine public (Plan d'action canopée 2012-2021)	450 arbres plantés en 2017	Viser 1500 arbres plantés (500 arbres par année)
2.	Inciter les grands propriétaires terriens (ICI) et les citoyens à planter des arbres sur leur propriété (Plan d'action canopée 2012-2021) et instaurer des mesures incitatives pour le remplacement d'arbres abattus avec un permis tout en assurant le remplacement des arbres obligatoires abattus	Environ 90 obligations de replantation ont été réalisées sur les terrains privés en 2017	Intégrer des dispositions plus restrictives pour le remplacement des arbres dans la réglementation Valoriser le <i>Programme de remplacement des arbres avec la Ville de Montréal</i> (agrile du frêne) 1000 arbres plantés sur le domaine privé en valorisant l'implantation sur les terrains vacants
3.	Implanter des aménagements favorables à la biodiversité sur le domaine public (présence des 3 strates végétales, plantes indigènes attirant les oiseaux et les pollinisateurs, etc.)	-	Endroits propices à la biodiversité : parc Graham, parc Yuile, parc Villeret et parc du Château-Pierrefonds Prévoir 3 plantations d'asclépiade afin d'attirer des insectes pollinisateurs, comme le Monarque, notamment sur le terrain de la nouvelle bibliothèque et au cœur de l'îlot Saint-Jean
4.	Promouvoir le programme « Mon jardin, Espace pour la vie » qui encourage l'aménagement de zone de biodiversité sur les terrains privés	31 candidatures pour le site Espace pour la vie en 2017	Viser 30 candidatures pour le site Espace pour la vie d'ici 2020
5.	Sensibiliser la population aux bienfaits des arbres urbains et distribution de pousses d'arbres indigènes * ¹	Programme <i>Un Arbre pour Mon Quartier</i> : 93 arbres vendus en 2017	Continuer le programme <i>Un Arbre pour Mon Quartier</i> Distribuer entre 100 et 200 arbres par l'Éco-quartier, par année

¹ Les mesures de mise en œuvre avec un astérisque (*) sont des mesures qui étaient déjà prévues au plan stratégique de développement durable 2012-2015 et qui ont été mises à jour pour 2018-2020.

Action 2 Accroître le verdissement du cadre bâti

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
6.	Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'exiger un taux minimal de verdissement lors d'une construction ou rénovation d'un bâtiment	Entre 20 % et 50 % de verdissement actuel pour les cours avant prévu à la réglementation d'urbanisme	Permettre les serres commerciales par règlement conditionnel, dans une optique d'agriculture urbaine
7.	Favoriser les stationnements étagés intérieurs ou souterrains	<p>Certaines normes déjà prévues au règlement d'urbanisme, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les habitations de 12 logements et plus, au moins 80 % des cases de stationnement doivent être intérieures ou souterraines² ▪ Réduction de 25 % des exigences minimales de stationnement pour une habitation située à moins de 500 m d'une gare³ ▪ Etc. 	Prévoir un pourcentage minimum de stationnement intérieur ou souterrain pour tous les groupes d'usage
8.	Encourager les toits verts/blancs dans le cadre de nouveaux projets de développement	Les toits verts sont autorisés à la réglementation d'urbanisme ⁴	<p>Encourager l'implantation de toits verts et prévoir des dispositions réglementaires autorisant ces constructions, tout en assurant la sécurité de ces accès (production de serre, implantation de bacs, etc.)</p> <p>Identifier des bâtiments propices à accueillir des projets pilotes (affiliation avec des projets universitaires)</p>

² Article 206 du Règlement de zonage numéro CA29 0040

³ Article 207 du Règlement de zonage numéro CA29 0040

⁴ Article 249.1 du Règlement de zonage numéro CA29 0040

Action 3 Réduire et valoriser les matières résiduelles

Mesures de mise en œuvre	2017 (année de référence)	2020 (cibles)
<p>9. Sensibiliser les citoyens et les employés de la mairie d'arrondissement à la réduction à la source, au réemploi, au recyclage, aux matières organiques et à la valorisation des matières résiduelles (RDD, TIC, encombrants, etc.), afin d'augmenter la participation aux collectes et autres services</p>	<p>Campagne promotionnelle pour les employés de la mairie d'arrondissement, installation d'affiches encourageant la fermeture des lumières et des appareils en fin de journée (2015)</p>	<p>Prévoir une formation afin de sensibiliser les employés à la bonne utilisation des bacs</p> <p>Adopter une directive visant l'élimination de l'usage des bouteilles d'eau à remplissage unique lors des réunions et autres activités de l'administration locale</p> <p>Optimiser les opérations de collectes des matières résiduelles (ordures et recyclage) en faisant une opération d'information et de sensibilisation de la population au printemps en s'assurant que l'ensemble des citoyens reçoivent bien l'information</p> <p>Installer des bacs dans les aires de consommation de nourriture dans 3 bâtiments administratifs par année</p>

Action 4 Optimiser la gestion de l'eau

Mesures de mise en œuvre	2017 (année de référence)	2020 (cibles)
<p>10. Favoriser et encourager les pratiques de gestion optimale des eaux pluviales (jardin de pluie, baril de pluie, puits absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention, etc.) dans la planification territoriale, et sensibiliser et inciter les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (ex. : utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, déminéralisation, jardin de pluie, entretien écologique des fossés, débranchement de gouttières)</p>	<p>L'Éco-quartier s'occupe de la gestion des eaux de pluie et de la vente des barils toute l'année, en collaboration avec la Patrouille bleue (2015)</p> <p>2 barils de pluie ont été vendus 2017 au coût de 75 \$ chaque</p>	<p>Sensibiliser la population à l'utilisation des barils de pluies afin d'augmenter le nombre de barils de pluie distribué : offrir une subvention à l'achat, revoir les meilleures techniques d'utilisation et d'intégration des barils, etc.</p> <p>Viser la vente de 30 barils pour 2020</p>
<p>11. Adopter un cadre réglementaire limitant certains types de bâtis et d'usage dans les points bas topographiques et intégrer ceux-ci dans les critères d'évaluation des projets soumis aux comités consultatifs d'urbanisme (CCU) afin d'éliminer les risques d'inondation</p>	<p>Normes déjà prévues au règlement d'urbanisme</p>	<p>Intégrer de nouvelles normes mieux adaptées au milieu à la réglementation d'urbanisme, avec une attention particulière dans les zones inondables 0-20 ans et 0-100 ans</p>

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
12.	Corriger les situations de raccordements croisés et les prévenir dans les nouveaux projets résidentiels*	12 raccordements en 2015 25 raccordements en 2016 24 raccordements en 2017	Correction de 25 raccordements croisés par année et les éviter dans les nouveaux projets

2 Deuxième priorité d'intervention : Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé

En bref...

Une croissance démographique potentielle

Il reste peu de terrain disponible au développement résidentiel dans l'arrondissement et la croissance de la population est moins importante depuis les cinq dernières années. Toutefois, le projet **Pierrefonds Ouest** propose un développement immobilier important qui prévoit une hausse démographique importante pour les années à venir. Ce projet permettrait la **création d'espaces de conservation** ainsi que la construction d'un **boulevard urbain et un quartier intégré** offrant plusieurs services de proximité. La création d'un milieu de vie de qualité et la protection du patrimoine naturel font partie intégrante de ce projet. À ce jour, le développement immobilier inclurait plus de 5 000 nouveaux logements prévus et près de 23 hectares de parcs et bassins de rétentions. La portion en espace de conservation compterait 180 hectares.

Une diversité culturelle importante

Comme deux personnes sur cinq sont nées à l'extérieur du Canada, il est primordial pour l'arrondissement d'assurer une représentativité des services et des activités offerts à la population.

Une faible densité d'occupation du sol

L'ouest de l'île de Montréal est marqué par une **faible desserte en transport en commun** et il y a une **forte dépendance à l'automobile**. Ces deux éléments favorisent une faible densité d'occupation du sol sur le territoire de l'arrondissement.

Un accès difficile au logement

Le nombre d'interventions en lien avec l'itinérance a **triplé** dans l'Ouest-de-l'Île depuis le printemps 2017.

Avec le temps, les difficultés d'accès au logement ont créé une problématique d'**itinérance cachée**. En effet, on remarque une augmentation des demandeurs d'asiles et de gens sans statut, créant ainsi une instabilité résidentielle.

Le développement de quartier à échelle humaine

Les pourtours des gares de train de banlieue sont des endroits stratégiques pour le développement de secteurs *Transit-Oriented Development* (TOD). Ce type de développement, axé sur la présence d'un équipement ou d'une infrastructure lourde de transport collectif, privilégie des densités d'occupation du sol élevées, la mixité des fonctions et un design urbain favorisant l'utilisation des transports actifs. D'ailleurs, dans le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) de la communauté métropolitaine de Montréal, toutes les gares de train de banlieue sont ciblées pour l'aménagement de ce type de développement. Un seuil minimal de densité d'occupation du sol de 40 logements par hectare brut est prescrit pour les abords des deux gares de l'arrondissement (Sunnybrooke et Roxboro-Pierrefonds).

Peu d'espaces disponibles pour accueillir de nouveaux pôles d'emplois

Les commerces de services et de vente au détail sont pour la plupart situés en bordure des grands axes de transit, c'est-à-dire les boulevards des Sources, Saint-Jean, Saint-Charles et de Pierrefonds. Quelques commerces sont aussi parsemés le long du boulevard Gouin. Plusieurs secteurs résidentiels de l'arrondissement comptent peu de service de proximité, ce qui engendre des distances importantes pour l'acquisition de biens de consommation courants.

Outre les commerces de services et de vente au détail, il ne reste que **très peu d'espace pour des entreprises génératrices d'emplois**. Le secteur d'emploi industriel le plus important de l'arrondissement est localisé de part et d'autre de l'autoroute 13, au sud de la voie ferrée.

Selon la dernière liste à jour des entreprises du Portail d'information sur les établissements d'Emploi Québec, on compte **1023 entreprises enregistrées** sur le territoire totalisant **8 840 emplois**. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est le plus grand employeur sur le territoire, suivi par le grossiste Chiron Inc et le Collège Charlemagne.

Les mesures de mise en œuvre pour la priorité d'intervention 2

Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé

Action 5 Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
13.	Adhérer aux principes du Plan d'action municipal pour les aînés et les mettre en œuvre localement	-	Créer un Conseil des aînés et mettre les priorités sur l'accessibilité et la sécurité aux aînés Adopter un plan d'action pour les aînés
14.	Adhérer à la Politique de l'enfant et à son plan d'action	-	Créer un Conseil Jeunesse et mettre les priorités sur la sécurité alimentaire et l'accès au logement Adopter un plan d'action pour les jeunes
15.	Encourager l'attribution de locaux vacants aux OBNL et entreprises d'économie sociale qui contribuent à la qualité de vie de la collectivité	-	Évaluer la possibilité d'offrir des locaux vacants à moindres coûts
16.	Améliorer l'accessibilité au logement social et sans soutien communautaire	-	Favoriser l'implantation de davantage d'intervenants sociaux sur le terrain afin de couvrir équitablement le territoire et fournir davantage de ressources afin de faciliter l'accès au logement social

Action 6 Préserver le patrimoine et promouvoir la culture

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
17.	Assurer la protection et la mise en valeur de bâtiments, d'ensemble, de secteurs d'intérêt patrimonial, en incluant le patrimoine moderne et le patrimoine industriel et paysager d'intérêt	Mesure de protection actuelle pour les bâtiments d'intérêt par le biais du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale	Mettre en place des normes et des outils de bonne pratique afin de protéger et mettre en valeur davantage les secteurs patrimoniaux et les paysages d'intérêt, notamment le parcours Gouin et le Vieux-Roxboro
18.	Développer une offre de service culturelle innovatrice en lien avec la diversité culturelle, linguistique et artistique spécifique à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro*	L'offre de services culturels a connu une augmentation de 22 % (2015)	Réaliser un diagnostic sur l'offre en culture afin de produire un Plan d'action local en culture Réapproprier et revaloriser la vocation culturelle du Centre Culturel de Pierrefonds Augmenter de 20 % l'offre en services culturels.

Action 7 Améliorer l'accès aux services et aux équipements municipaux ainsi qu'aux infrastructures

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
19.	Appliquer les principes de l'accessibilité universelle dans les équipements culturels et de loisir et lors des événements et activités organisés par l'administration locale. Souscrire aux principes de l'accessibilité universelle lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments	Les chalets des parcs Brook, Alexander et de Roxboro ont été réalisés en 2015 Les chalets du parc Grier ainsi que le Centre communautaire Marcel Morin ont été réalisés en 2016	Intégrer des mesures d'accessibilité universelles dans les bâtiments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chalet du Centre sportif George Springate ▪ Accès au bâtiment des Travaux Publics ▪ Parc Alexander ▪ Parc Cyril-W.-McDonald

Action 8 Intégrer l'agriculture urbaine et les saines habitudes de vie à l'ADN des quartiers

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
20.	Soutenir les nouveaux marchés saisonniers et autoriser les écoles ou autres organisations à accueillir des marchés tout au long de l'année	<p>1 marché public actuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marché public de Pierrefonds-Est 	<p>Bonifier et valoriser les marchés existants en faisant la promotion des aliments locaux</p> <p>Implanter un nouveau marché dans un lieu stratégique où il y a une demande pour ces produits (possiblement dans l'ouest de l'arrondissement)</p>
21.	Améliorer l'offre de service en sports et loisirs (piscine, centres sportifs, parcs et terrains de jeux, etc.)	<p>Programmation d'activités libre disponible, mais limitée</p> <p>Équipements sportifs de propriété municipale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 13 terrains de soccer ▪ 23 terrains de mini-soccer ▪ 4 terrains de football ▪ 16 terrains de balles ▪ 30 terrains de tennis ▪ 14 terrains multisports ▪ 3 pistes d'athlétisme ▪ 6 parcs avec au moins un terrain de pétanque ou similaire ▪ 0 piscine intérieure ▪ 6 piscines extérieures ▪ 5 pataugeoires extérieures ▪ 3 jeux d'eau 	<p>Implanter de nouveaux équipements et installation à vocation libre dans les parcs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 nouveau jeu d'eau ▪ 1 nouveau skate park <p>Augmenter de 10 % le temps d'utilisation des gymnases pour de l'activité libre et favoriser la gratuité et les loisirs libres</p>
22.	Sensibiliser et encourager la population de l'arrondissement à l'agriculture urbaine, identifier les emplacements potentiels et identifier les moyens de mise en œuvre et promouvoir l'agriculture urbaine dans les cours d'école *	<p>Un jardin collectif implanté à la mairie d'arrondissement</p> <p>Total de 26 écoles à Pierrefonds-Roxboro et presque toutes ont aménagées un jardin au cours des dernières années, seulement 3 n'ont pas de potager (Kingsdale LBPSB, école St-Charles LBPSB et école Thorndale CSMB)</p>	<p>Continuer d'encourager les écoles qui font déjà de l'agriculture urbaine et favoriser l'implantation de potager dans les 3 dernières écoles qui n'en ont pas</p> <p>Maintenir et agrandir le jardin collectif de la mairie d'arrondissement</p> <p>Utiliser les terrains vacants disponibles pour l'implantation de jardins communautaires</p>

Action 9 Poursuivre le développement de quartiers viables

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
23.	Maintenir, consolider et diversifier les commerces et services de proximité qui répondent aux besoins de la population dans les quartiers	Offre en commerce et en services de proximité localisée sur les principaux axes de transport (boulevard St-Jean, de Pierrefonds, etc.)	<p>Réaliser un portrait économique afin d'évaluer l'offre et la demande et mieux définir le marché</p> <p>Maximiser l'utilisation des locaux des écoles, églises et autres bâtiments qui sont sous-utilisés et les rendre disponibles pour des activités libres (soirs et fin de semaine)</p> <p>Encourager le sentiment d'appartenance des étudiants envers leur milieu d'apprentissage en rendant les lieux institutionnels plus accessibles</p>
24.	Assurer une offre résidentielle diversifiée permettant de répondre aux besoins de l'ensemble de la population (familles, aînés, etc.)	<p>Peu de terrain disponible au développement résidentiel</p> <p>Accès difficile au logement social et sans soutien communautaire</p>	Modifier la réglementation afin de prévoir des types de logements mixtes pouvant répondre à des besoins variés, et ce, dans un même quartier afin de décourager de la ségrégation des usages
25.	Mettre en œuvre une planification détaillée pour le secteur central de l'arrondissement (secteur multifonctionnel)	Planification du secteur central en cours	Intégrer des critères dans un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin de définir la planification détaillée du secteur central

Action 10 Protéger la qualité des cours d'eau et y favoriser les activités récréatives durables

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
26.	Soutenir la consolidation de la « Trame verte et bleue » de l'agglomération par la protection, la mise en valeur et l'accessibilité des rives et des plans d'eau	Aucun accès public pour la baignade ou les rives (outre les débarcadères pour bateaux)	Créer de nouveaux accès tout en conservant et en affirmant le caractère public des accès existants à la rivière des Prairies : Nouveau Port de Plaisance Versailles
27.	Poursuivre et étendre le <i>programme de nettoyage des berges publiques</i> *	Plusieurs kilomètres ont été nettoyés chaque été grâce au <i>programme de nettoyage des berges publiques (2015)</i> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc ▪ Parc de l'Île Roxboro ▪ Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme ▪ Parc des Arbres (nettoyage en bordure du cours d'eau) 	Nettoyer 5 kilomètres de berges par année

3 Troisième priorité d'intervention : Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles

En bref...

Un besoin de connectivité et l'omniprésence de la voiture

La voiture occupe une place importante sur le territoire de l'arrondissement. La forme allongée du territoire fait en sorte que les **liens est-ouest** se prolongent sur de longues distances linéaires, mais ils sont peu nombreux. Ces longs axes linéaires ne favorisent pas les déplacements par les modes de transport actif. Le **peu de passages piétonniers** et le **manque d'espaces sécuritaires** en bordure des routes n'encouragent pas la marche comme mode de transport.

Des transports actifs plus sécuritaires

Dans le cadre de la planification des futurs développements résidentiels, il sera essentiel d'envisager une trame de rues orthogonale ou de permettre les passages piétonniers à des endroits stratégiques pour **favoriser les déplacements actifs**.

L'arrondissement souhaite prolonger le réseau de voies cyclables, notamment afin d'assurer l'**accès sécuritaire aux institutions scolaires primaires et secondaires**. L'intégration des modes de transports actifs dès le jeune âge est cruciale pour le développement de saines habitudes de vie chez les enfants.

La valorisation du train de banlieue et des milieux de vie environnants

Il y a quelques années, le train de banlieue était davantage utilisé par des gens de l'extérieur de l'arrondissement qui laissaient leur voiture dans les stationnements incitatifs de l'AMT. Maintenant, la majorité des espaces de stationnement sont occupés par des citoyens de Pierrefonds-Roxboro.

Conformément au *Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la communauté métropolitaine*, une requalification urbaine inspirée des principes du **Transit-Oriented Development (TOD)** devrait être entreprise autour des gares et des stationnements incitatifs. D'ici là, les stationnements incitatifs de l'AMT des gares de Roxboro-Pierrefonds et de Sunnybrooke gagneraient à être réaménagés pour y ajouter de la verdure (terre-pleins plantés et plantation d'arbres). Ces immenses stationnements sont à la source d'importants **îlots de chaleur** sur le territoire de l'arrondissement.

Les mesures de mise en œuvre pour la priorité d'intervention 3

Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles

Action 11 Augmenter la part modale des déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun

Mesures de mise en œuvre	2017 (année de référence)	2020 (cibles)
<p>28. Installer de nouveaux supports à vélo dans les lieux publics et aux abords des bâtiments municipaux et encourager l'implantation d'enclos dédiés aux vélos lors des événements</p>	<p>60 supports à vélo en 2016</p>	<p>Implanter 16 nouveaux supports à vélo</p> <p>Favoriser l'augmentation du nombre de supports à vélos exigés pour les nouvelles constructions dans la réglementation d'urbanisme</p> <p>Augmenter le sentiment de sécurité dans les rues afin d'encourager les gens à utiliser le transport actif (notamment sur le boulevard Gouin)</p>
<p>29. Lors de tous travaux de réfection routière, analyser systématiquement l'aménagement de la rue pour y intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement et de protection de la végétation existante*</p>	<p>Mesures d'apaisement (2015) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de marquage ▪ Plan de stationnement 	<p>Présenter des mesures d'apaisement à suivre lors des travaux dans la réglementation et/ou dans un Programme particulier d'urbanisme pour des secteurs clés visés, notamment le secteur centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir des accès piétonniers sécuritaires et séparés de la circulation autoroutière ▪ Prévoir un encadrement protégeant les aménagements paysagers et les arbres et prévoir un accès pour maintenir l'entretien durant les travaux <p>Favoriser une cohésion entre le service de l'urbanisme et du génie (intégrer le service du génie dans les démarches favorisant l'intégration de nouvelles pratiques)</p>

Mesures de mise en œuvre	2017 (année de référence)	2020 (cibles)
<p>30. Bonifier le réseau de pistes cyclables et des sentiers multifonctionnels destinés au transport actif : encourager et sécuriser le réseau cyclable vers les gares et les écoles*</p>	<p><i>Plan d'action Vélo</i> (2015)</p> <p>Programme Cycliste Averti (Vélo-Québec) qui permet une formation pour les jeunes de 5^e et de 6^e année afin de leur apprendre à rouler en vélo de façon sécuritaire et encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2017 : l'école Perce-Neige a participé à ce programme (6 classes, soit environ 120 étudiants) 	<p>Suivre les orientations du <i>Plan action Vélo</i></p> <p>Aménager 1 piste cyclable sur le parcours Gouin</p>
<p>31. Encourager le transport en commun et le covoiturage pour les employés de l'arrondissement*</p>	<p>-</p>	<p>Rédiger et transmettre un programme de covoiturage pour les employés de la nouvelle bibliothèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme consiste à encourager le covoiturage des employés en favorisant les échanges sur la disponibilité des employés à covoiturer (tableau d'affichage, intranet, etc.) ▪ Le programme peut aussi prévoir des incitatifs pour ceux qui font du covoiturage, ex : tirage de billet de cinéma, etc. <p>Valoriser le programme Cycliste Averti (Vélo Québec) dans toutes les écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2018 : déjà 2 écoles inscrites (Perce-Neige et Thorndale pour un total de 10 classes, soit 190 étudiants) <p>Sensibiliser la population au transport en commun en augmentant la fréquence des circuits et en repensant la desserte en autobus pour maximiser les infrastructures existantes</p> <p>Assurer une connexion entre les arrondissements via le réseau de transport en commun</p>

Action 12 Électrifier et optimiser les transports montréalais

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
32.	Participer aux efforts d'électrification des véhicules et aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques pour les citoyens (équipé de borne ou en libre-service)	<p>0 véhicule municipal électrique</p> <p>2 espaces de stationnement pour véhicule électrique pour les citoyens existants</p>	<p>Bonifier l'offre en véhicules électriques municipaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 nouveaux véhicules électriques municipaux pour l'arrondissement <p>Viser des endroits achalandés et de longue durée pour l'implantation de bornes ou d'espaces pour véhicules électriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 bornes pour la nouvelle bibliothèque pour les citoyens ▪ 2 bornes dans la cour du bâtiment des Travaux municipaux pour les véhicules municipaux ▪ Autres secteurs potentiels : immeubles à bureaux, centres commerciaux et gares
33.	Sensibiliser les chauffeurs à la conduite écologique*	20 employés ont reçu cette formation permettant une économie d'essence moyenne de 10 % par employé formé (2015)	<p>Former 105 employés</p> <p>Installer des systèmes de mise à l'arrêt automatique sur tous les véhicules du Service de matériel roulant</p>

Action 13 Augmenter le nombre de bâtiments durables à Montréal

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
34.	Favoriser l'implantation de bâtiments écoresponsables	-	Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux : viser les paramètres écoresponsables sans nécessairement obtenir l'accréditation pour la nouvelle bibliothèque de Pierrefonds
35.	Sensibiliser les demandeurs de permis pour des démolitions et des rénovations majeures de se doter d'un plan de récupération et de réutilisation des matériaux	Depuis l'ouverture du nouveau centre de tri, les matériaux sont triés directement au centre de tri (2015)	Intégrer de nouvelles dispositions dans le règlement sur les Règlements sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), dans le Règlement de démolition et dans tout autre règlement pertinent au besoin

4 Quatrième priorité d'intervention : Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable

En bref...

L'omniprésence de la voiture

La voiture occupe une place importante sur le territoire de l'arrondissement. La forme allongée du territoire fait en sorte que les **liens est-ouest sont peu nombreux** et se prolongent sur de longues distances linéaires. Le **peu de passages piétonniers** et le **manque d'espaces sécuritaires** en bordure des routes n'encouragent pas la marche comme mode de transport et favorise l'utilisation de la voiture.

Les activités de sensibilisation en lien avec l'environnement

En collaboration avec l'Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro, l'arrondissement organise plusieurs **activités de sensibilisation en lien avec les enjeux environnementaux** propres au territoire de Pierrefonds-Roxboro. Les quatre principaux mandats de l'Éco-quartier sont les suivants : la propreté, les 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation), la nature en ville et l'embellissement. L'Éco-quartier, en plus d'offrir une foule d'informations utiles sur les sujets en lien avec son mandat, procède à la collecte des items suivants dans ses locaux : piles, bouchons de liège, cartouches d'imprimantes, cellulaires.

Plusieurs services de sensibilisation ont lieu sur le territoire de l'arrondissement, notamment :

La Ligne verte : La Ligne verte est un service de consultation gratuit offert par l'arrondissement pour répondre aux questions des citoyens relativement à l'environnement, notamment pour les problèmes courants en horticulture ornementale et en arboriculture et sur les pratiques écologiques comme le compostage, l'herbicyclage, la récupération de l'eau de pluie et autres activités de nature environnementale. (<http://ville.montreal.qc.ca>)

La Patrouille bleue : Initiée par le Service de l'eau de la Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers, l'objectif de la patrouille bleue est de promouvoir la saine gestion de l'eau et la récupération de l'eau de pluie auprès des citoyens et des entrepreneurs privés. La Patrouille bleue réalise ses activités de sensibilisation au mois de mai de chaque année. (www.eqpr.ca/)

La Patrouille verte : La Patrouille verte est une ressource de l'Éco-quartier qui a comme mandat de conseiller et de sensibiliser la population sur les gestes à poser pour mieux protéger l'environnement. À la différence des inspecteurs municipaux, les patrouilleurs n'ont pas la responsabilité de donner des contraventions, mais bien de renseigner les gens. La Patrouille verte réalise ses activités de sensibilisation pendant la saison estivale. (www.eqpr.ca/)

Les mesures de mise en œuvre pour la priorité d'intervention 4

Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable

Action 14 Verdir l'économie

Mesures de mise en œuvre	2017 (année de référence)	2020 (cibles)
36. Adapter la réglementation pour favoriser l'intégration harmonieuse en milieu urbain d'appareils de production d'énergie verte	-	Intégrer des dispositions favorisant l'énergie verte à la réglementation (éoliennes, panneaux solaires et autres)

Action 15 S'approvisionner de façon responsable

Mesures de mise en œuvre	2017 (année de référence)	2020 (cibles)
37. Former les employés concernés aux principes de l'approvisionnement responsable et à l'utilisation de produits écologiques	Tous les bâtiments sont entretenus avec des produits écologiques depuis novembre 2014 (2015)	Former 10 employés sur les principes de l'approvisionnement responsable, sur la maintenance et sur l'utilisation de produits écologiques Mettre en place un programme d'entretien ménager écologique pour la nouvelle bibliothèque
38. Faire respecter le règlement sur l'usage illicite de l'eau potable et sur l'interdiction d'arrosage	-	Viser 100 % des quartiers respectant l'interdiction d'arrosage

Action 16 Organiser des événements écoresponsables

Mesures de mise en œuvre	2017 (année de référence)	2020 (cibles)
39. Viser la certification écoresponsable pour certains événements municipaux (norme BNQ 9700-253/2010)	0 événement écoresponsable 0 employé formé à la gestion responsable d'évènement Présence de bouteilles d'eau dans les événements	Tenir 3 événements écoresponsables Former 3 employés à la gestion responsable d'évènements Éliminer les bouteilles d'eau dans les événements

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
40.	Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion écoresponsable d'événements*	La Patrouille d'eau mobile est présente sur place (Patrouille bleue)	<p>Planter des bacs distincts pour la collecte de nourriture dans les événements, surtout dans les événements qui mettent de l'avant la nourriture. Prévoir notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'utilisation d'assiettes compostables ▪ L'identification des bacs bruns. Au besoin, prévoir des personnes ressources près des bacs pour donner l'information ▪ La possibilité d'engager une compagnie pour gérer les matières résiduelles lors d'événements

Action 17 Mobiliser les organisations, les citoyens et les employés

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
41.	Présenter et mettre en valeur le <i>Plan local de développement durable</i> et informer les employés et faire le suivi des actions de développement durable	En 2016, une rencontre de suivi suite au bilan du <i>Plan stratégique de développement durable 2012-2015</i>	<p>Tenir une rencontre avec le comité de direction 4 fois par année afin de faire le point sur l'avancement des actions entreprises dans le PLDD</p> <p>Ajouter une section consacrée exclusivement au développement durable dans la revue <i>Vivre à Pierrefonds-Roxboro</i></p>
42.	Poursuivre la participation aux campagnes suivantes : Centraide et Une heure pour la terre*	<p>Centraide en 2015</p> <p>Une heure pour la terre en 2015</p>	<p>Participer aux campagnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centraide ▪ Une heure pour la terre

Action 18 Faire connaître les bonnes pratiques et augmenter les initiatives de développement durable

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
43.	Participer aux rencontres des partenaires de Montréal durable 2016-2020	-	Participer aux rencontres et implication dans les démarches du <i>Plan Montréal durable 2016-2020</i>

Action 19 Rayonner ici et à l'échelle internationale

Mesures de mise en œuvre		2017 (année de référence)	2020 (cibles)
44.	Encourager les employés à participer à des missions de solidarité internationale	-	Analyser les demandes reçues par les employés et voir la possibilité d'une participation à l'international
45.	Rayonner à l'échelle locale grâce à la participation aux Fleurons du Québec*	L'arrondissement a conservé ses 4 Fleurons pour l'édition 2013-2015	Conserver les 4 Fleurons

Présentation du comité de développement durable et des partenaires

COMITÉ DE DIRECTION DU PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le comité de direction est formé de directeurs et d'employés municipaux issus de toutes les divisions de l'arrondissement. Le comité sera responsable de faire le bilan annuel du plan stratégique de développement durable et d'assurer le suivi des actions jusqu'en 2020. Le comité aura aussi la responsabilité d'organiser des activités de sensibilisation autant auprès des employés municipaux qu'auprès des citoyens de l'arrondissement.

COMITÉ DES PARTENAIRES



Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE)

La DAUSE de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro agit notamment sur la réglementation et la planification de l'arrondissement au sens large, tout en assurant le respect des encadrements définis au palier central. Ce partenaire inclue aussi le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ainsi que le Commissaire au développement économique de l'arrondissement. (ville.montreal.qc.ca/)



Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)

La mission de l'AJOI est d'établir et maintenir des services d'intervention de travail de rue/de milieu (proximité) auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans à risque et/ou en difficulté de l'O.I. Dans un style de gestion basé sur le développement du potentiel des intervenants, la direction opère ses activités dans une approche de contingence fondée sur les valeurs de la psychologie humaniste. (www.ajoi.info/)



Éco-quartier de Pierrefonds-Roxboro

Le programme Éco-quartier de la Ville de Montréal vise la sensibilisation et l'implication des citoyens dans l'amélioration de leur qualité de vie. Les Éco-quartiers sont des bureaux de sensibilisation qui procurent aux citoyens des services environnementaux reliés à quatre mandats : la gestion des matières résiduelles, la propreté, l'embellissement et la nature en ville. L'Éco-quartier sensibilise aussi les citoyens sur la consommation responsable, et il offre plusieurs services en ce sens : vente de produits équitables, de produits nettoyants écologiques et de sacs réutilisables, etc. (www.eqpr.ca/)



Table de quartier du Nord-Ouest de l'Île de Montréal (TQNOÎM)

La TQNOÎM est un organisme à but non lucratif dont les membres sont des groupes et des individus actifs dans le développement social, ainsi que des institutions et des organismes désireux d'améliorer la qualité de vie de la population sur notre territoire. Les tables locales de concertation ont pour but d'améliorer la qualité et les conditions de vie de la population. Elles rassemblent les acteurs du milieu, coordonnent la mise sur pied de divers projets et soutiennent les organismes dans leurs stratégies d'interventions. Elles touchent des domaines tels que la santé, l'éducation, l'aménagement urbain, l'environnement, la sécurité et la vie sociale et communautaire. (www.tqnoim.org/)

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Auteur et consultante

Maude Gascon, AECOM

Membres du comité de direction du Plan local de développement durable

Louis Fradette (chargé de projet)

Dominique Jacob

Jay Sun Richard

Johanne Orange

Marco Papineau

Collaborateurs

Conseil d'arrondissement

Direction de l'arrondissement

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Direction des travaux publics

Direction des services administratifs

Partenaires

Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île

Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

L'Éco-Quartier de Pierrefonds-Roxboro

Table de quartier du Nord-Ouest de l'Île de Montréal

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro remercie chaleureusement ses partenaires de même que les citoyens et les employés municipaux qui ont participé à l'élaboration de ce plan.



pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca



ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro



<https://www.facebook.com/pfds.rox>

Février 2018